

Pierre
Descarouge 9
12

Du deux cent mil huit cent quarante sept heures de nuit du matin
Né de naissance de Descarouge, du sexe masculin, né à la fin, commune
de Saint-Leger, le Vendredi l'acte de naissance d'icelui, ci est né d'un
matin, fils de François Descarouge, fermier cultivateur, âgé de trente deux ans
et de Philiberte Matrat, âgée de vingt deux ans, mariés, demeurant ensemble au
dit lieu de la fin, commune de Saint-Leger.

Celui enfant a été donné le prénom de Pierre
Témoin Pierre Frézet, cultivateur, demeurant à Chavagny, commune de
Saint-Vincent les Dregny, âgé de vingt deux ans, parrain de l'enfant et Jean Baptiste
Desbois, menuisier, demeurant au dit lieu de la fin, commune de Saint-Leger, âgé de cinquante sept ans.
Le présent acte dressé sur la déclaration du père de l'enfant et sur la présentation
qu'il m'en a faite.

Acte fait du dit acte aux parties comparantes, la sincérité en a été
constatée par moi, Joseph Jacob, maire de la commune de Saint-Leger, remplissant
les fonctions d'officier de l'état civil et me suis soussigné et nous les témoins et le
déclarant qui de la faire enquis ont déclaré n'en savoir.

J. Jacob

Jean
Lobepin 9
10

Du quatre Septembre mil huit cent quarante sept heures de nuit du matin
Né de naissance de Lobepin, du sexe masculin, né à la fin, commune
de Saint-Leger, le Vendredi l'acte de naissance d'icelui, ci est né d'un
matin, fils de François Lobepin, journalier, demeurant à la fin, commune
de Saint-Leger, âgé de quarante ans, et de Philiberte Grandrot, âgée de trente ans, mariés, cette dernière
se trouvant momentanément absente au dit lieu de la fin, commune de Saint-Leger, commune de
Saint-Leger, chez le sieur Jean Grandrot, son père, où elle est cultivatrice à jour de la fin, commune
de Saint-Leger.

Celui enfant a été donné le prénom de Jean
Témoin Jean Baptiste Desbois, menuisier, âgé de cinquante sept ans, et François
Deyrang, garde champêtre, âgé de cinquante ans, demeurant tous deux à la fin, commune
de Saint-Leger.

Le présent acte dressé sur la déclaration du dit Jean Grandrot, père
de l'enfant et sur la présentation qu'il m'en a faite.
Acte fait du dit acte aux parties comparantes, la sincérité en a été
constatée par moi, Joseph Jacob, maire de la commune de Saint-Leger, remplissant
les fonctions d'officier de l'état civil et me suis soussigné et nous les témoins et le
déclarant qui de la faire enquis ont déclaré n'en savoir. Témoin Deyrang, et moi
approuvé.

J. Jacob

Jean
Chantou 9
11

Du quinze Septembre mil huit cent quarante sept heures de nuit du matin
Né de naissance de Chantou, du sexe masculin, né à la fin, commune
de Saint-Leger, le Samedi l'acte de naissance d'icelui, ci est né d'un
matin, fils de Jean Chantou, fondeur de bois, âgé de quarante ans, et de Emilienne Pénouf, âgée
de quarante ans, mariés, demeurant ensemble au dit lieu de la fin, commune
de Saint-Leger.

Celui enfant a été donné le prénom de Jean
Témoin Jean Guichard, journalier, demeurant au dit lieu de la fin, commune
de Saint-Leger, âgé de trente ans, parrain de l'enfant et Jean Baptiste Desbois, menuisier,
demeurant au dit lieu de la fin, commune de Saint-Leger, âgé de cinquante sept ans.

Le présent acte dressé sur la déclaration du dit Jean Chantou, père
de l'enfant et sur la présentation qu'il m'en a faite.
Acte fait du dit acte aux parties comparantes, la sincérité en a été
constatée par moi, Joseph Jacob, maire de la commune de Saint-Leger, remplissant
les fonctions d'officier de l'état civil et me suis soussigné et nous les témoins et le
déclarant qui de la faire enquis ont déclaré n'en savoir.

J. Jacob

Jean
Quarrie 9
12

Du deux octobre mil huit cent quarante sept heures de nuit du soir
Né de naissance de Quarrie, du sexe masculin, né à la fin, commune
de Saint-Leger, le Samedi l'acte de naissance d'icelui, ci est né d'un
matin, fils de Benoît Quarrie, cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Laurence Buisson, âgée de vingt deux ans, mariés,
demeurant ensemble au dit lieu de la fin, commune de Saint-Leger.

Celui enfant a été donné le prénom de Jean
Témoin Jean Buisson, cultivateur, âgé de cinquante quatre ans, ci est maternel
et parrain de l'enfant et Jean Baptiste Desbois, menuisier, âgé de cinquante sept
ans, demeurant tous deux à la fin, commune de Saint-Leger.

Le présent acte dressé sur la déclaration du père de l'enfant et sur la
présentation qu'il m'en a faite.

Acte fait du dit acte aux parties comparantes, la sincérité en a été
constatée par moi, Joseph Jacob, maire de la commune de Saint-Leger, remplissant
les fonctions d'officier de l'état civil et me suis soussigné et nous les témoins et le
déclarant qui de la faire enquis ont déclaré n'en savoir.

J. Jacob

Léonard
Buzet 9
13

Du huit novembre mil huit cent quarante sept heures de nuit du matin
Né de naissance de Buzet, du sexe féminin, née à la fin, commune
de Saint-Leger, le Samedi l'acte de naissance d'icelle, ci est née d'un
matin, fille de Léonard Buzet, domestique, âgé de quarant ans, et de Jeanne Landry, âgée de vingt sept ans,
mariés, demeurant ensemble au dit lieu de la fin, commune de Saint-Leger.

Celui enfant a été donné le prénom de Léonard
Témoin Léonard Frézet, journalier, demeurant à Chavagny, commune de
Saint-Vincent les Dregny, âgé de cinquante cinq ans, et Jean Baptiste Desbois,
menuisier, âgé de cinquante sept ans, demeurant au dit lieu de la fin, commune de Saint-Leger.

Le présent acte dressé sur la déclaration du dit Léonard Buzet, père
de l'enfant et sur la présentation qu'il m'en a faite.
Acte fait du dit acte aux parties comparantes, la sincérité en a été constatée
par moi, Joseph Jacob, maire de la commune de Saint-Leger, remplissant les
fonctions d'officier de l'état civil et me suis soussigné et nous les témoins et le
déclarant qui de la faire enquis ont déclaré n'en savoir.

J. Jacob Landry Frézet

Antoine
Matrat 9
14

Du vingt cinq novembre mil huit cent quarante sept heures de nuit du soir
Né de naissance de Matrat, du sexe masculin, né à la fin, commune
de Saint-Leger, le Samedi l'acte de naissance d'icelui, ci est né d'un
matin, fils de Jean Matrat, propriétaire cultivateur, âgé de soixante et un ans, et de Jeanne Tebournot, âgée
de quarant ans, mariés, demeurant ensemble au dit lieu de la fin, commune de
Saint-Leger.

Celui enfant a été donné le prénom de Antoine
Témoin Jean Baptiste Desbois, menuisier, âgé de cinquante sept ans, et
Jean Desbois, cultivateur, âgé de cinquante quatre ans, demeurant tous deux
à la fin, commune de Saint-Leger.

Le présent acte dressé sur la déclaration du père de l'enfant et sur la
présentation qu'il m'en a faite.

Acte fait du dit acte aux parties comparantes, la sincérité en a été
constatée par moi, Joseph Jacob, maire de la commune de Saint-Leger, remplissant
les fonctions d'officier de l'état civil et me suis soussigné et nous les témoins et le
déclarant qui de la faire enquis ont déclaré n'en savoir.

Matrat J. Jacob